

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
37

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

, M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

B 2018-09-253 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Espace Orientation Métiers – Demande de financement 2018 auprès de la Région Bretagne et du Département du Finistère.

La rapporteure, Mme Isabelle MONTANARI
donne lecture du rapport suivant

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Espace Orientation Métiers – Demande de financement 2018 auprès de la Région Bretagne et du Département du Finistère.

EXPOSE DES MOTIFS

Brest métropole anime l'Espace Orientation Métiers situé dans la médiathèque des Capucins grâce à la présence d'une conseillère emploi, salariée de la collectivité.

Inédit en Bretagne par sa localisation et par l'animation proposée, cet espace donne la possibilité de faire sa recherche d'emploi ou d'orientation professionnelle dans un lieu sans connotation spécifique à l'égard du public.

Cet espace permet de toucher tous les publics, et notamment ceux craignant la stigmatisation liée à la fréquentation des structures d'accompagnement traditionnelles. L'anonymat et la neutralité du lieu sont les points forts de ce projet.

L'animation de l'Espace orientation-métiers s'articule autour :

- de l'accueil individuel

Depuis son ouverture en janvier 2017, les sollicitations individuelles les plus fréquentes sont :

- être outillé pour effectuer des démarches en lien avec la recherche d'emploi
- être écouté et partager des questionnements sur le projet professionnel
- être accompagné sur les outils multimédias
- être aiguillé et cibler des partenaires en fonction de la demande

Afin que les réponses apportées aux usagers soient adaptées et efficaces, un lien avec le réseau des acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle est effectué ; l'objectif est de ne pas faire à la place des structures professionnelles mais de rendre visible l'offre de services des acteurs du territoire en réorientant le public vers le bon interlocuteur.

- de l'accueil collectif

Des visites sont proposées aux groupes en insertion professionnelle et aux structures de l'emploi afin de faire connaître le nouvel espace et les ressources proposées. La découverte de l'Espace orientation-métiers permet à des personnes de venir pour la toute 1^{ère} fois à la médiathèque, accompagnées par un référent formation ou référent social.

Au total, ce ne sont pas moins de 25 visites qui ont été organisées sur l'année 2017.

- d'une programmation des séances d'information collectives

Des séances d'information collectives sont proposées sur les thématiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle. En 2017, 63 sessions d'informations ont permis à 1 028 personnes de bénéficier de séances de découverte de métiers ou de découvrir les dispositifs favorisant la construction du projet professionnel.

C'est aussi un lieu où les entreprises viennent se faire connaître, parler de leurs métiers et de leur activité au public.

Pour 2018, l'offre de l'Espace Orientation Métiers s'enrichit et se diversifie grâce aux permanences ponctuelles de quelques partenaires. Ces « conseils d'experts » donnent la possibilité au public de rencontrer des conseillers en rendez-vous individuel et sont proposés par le Fongecif sur le conseil en évolution professionnelle, par la Région Bretagne sur les financements et dispositifs de formation, par le Fonds d'Assurance Formation du Travail temporaire pour l'information des salariés intérimaires...

À ce jour, une seule personne anime et assure l'accueil individuel et collectif de cet espace. Elle construit et co-anime également les sessions d'information avec les partenaires. Cela signifie que lorsqu'il y a des sessions d'information collectives, l'accueil individuel ne peut pas être assuré, ce qui n'est pas satisfaisant pour le service rendu au public.

C'est pour cette raison que Brest métropole souhaite renforcer l'animation de cet Espace Orientation Métiers et sollicite la participation financière d'un montant de 20 000 € à la Région Bretagne au titre des actions d'information sur les métiers et 20 000 € au Département du Finistère / contrat de territoire volet cohésion sociale pour pouvoir maintenir l'accessibilité des services à tous les publics, notamment les plus fragilisés.

| DEPENSES | MONTANT | RECETTES | MONTANT |
|--------------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|
| Salaires et charges | 86 000 | Région Bretagne | 20 000 |
| - Coût chargé 1 ETP | 40 000 | Département du Finistère | 20 000 |
| - Valorisation 1 ETP Brest métropole | 46 600 | Brest métropole | 46 600 |
| Total | 86 600 | Total | 86 600 |

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à solliciter les participations de la Région Bretagne et du Département du Finistère dans le cadre du volet cohésion sociale du Contrat de territoire pour renforcer l'animation de l'Espace Orientation Métiers, et à signer tout document permettant de percevoir les montants en découlant.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION ATTRACTIVITE-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-EMPLOI-SOLIDARITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE